



**CONTRIBUTION DE LA CONFEDERATION AFRICAINE DES ORGANISATIONS DE PECHE  
ARTISANALE**

**QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DU SECTEUR DES PECHEES DANS LA REGION DE LA CEDEAO**

**CONSULTATON UA-IBAR**

24 Août 2012

Contact : Gaoussou Gueye, Secrétaire Général CAOPA, email : gaoussoug@gmail.com

---

**1. Et 2. Quels sont les principales questions stratégiques pertinentes pour les pêches de capture et l'aquaculture dans la région? Quels sont les principaux défis et opportunités des secteurs?**

1. **Le maintien des communautés côtières, la sécurité alimentaire des populations**

et la contribution que peut y apporter la pêche artisanale, est un enjeu stratégique pour la région. Il y a deux aspects importants à examiner dans ce contexte:

Le premier est la question de **l'accès aux ressources** qui sont à la base de la sécurité alimentaire (comme les petits pélagiques), les interactions/conflits entre les différentes flottes (artisanales et industrielles) et le développement de politiques d'allocation de l'accès qui protègent et garantissent des droits d'accès de la pêche artisanale aux ressources dont elle dépend pour vivre, en particulier contre le processus d'accaparement des ressources marines par la privatisation des droits d'accès.

Le deuxième aspect à considérer concerne **les enjeux de commerce** de ces ressources (obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce régional des produits de la pêche artisanale; reconnaissance du rôle des femmes de la pêche artisanale pour l'approvisionnement des différents marchés, la compétition ou la complémentarité entre commerce local/régional et commerce international, utilisation d'(éco) labels pour promouvoir les produits de la pêche artisanale, etc).

2. **L'aménagement concerté de la zone côtière et la co-gestion des pêcheries**

Même s'il y a de nombreuses déclarations de nos états pour mettre en place une pêche durable, nos états n'ont souvent pas développé de plans de gestion concrets pour nos ressources, élaborés et mis en place de façon participative (co-gestion), qui puissent permettre de pérenniser une activité de pêche artisanale

durable et des moyens de vie pour nos communautés. Le rôle des AMP est à examiner dans ce cadre.

Il faut aussi développer une stratégie et des politiques pour que la pêche artisanale, qui actuellement cible surtout les ressources côtières, souvent surexploitées, puisse à terme développer ses activités plus loin des côtes, et développer des pêcheries, par exemple, pour les thonidés, afin que nos pays puissent en retirer plus de bénéfices.

D'autre part, la zone côtière de nos pays est de plus en plus occupée par d'autres activités que la pêche (tourisme, développements industriels, exploitation pétrolière, etc), qui poussent hors des plages pêcheurs et femmes transformatrices. Il faut une gestion de la zone côtière concertée, où la pêche artisanale à toute sa place.

### 3. **La transparence dans les politiques d'accès aux ressources et les programmes d'aide au développement**

Le manque de transparence dans les politiques de pêche africaine, notamment dans l'allocation des licences et autorisations de pêche, entraîne la surexploitation des ressources, préjudiciable aux communautés côtières. La transparence à cet égard doit devenir la règle, et doit favoriser une participation informée des acteurs, en particulier des communautés de pêche artisanale. Une plus grande transparence est également un outil important de lutte contre la pêche INN, qui est florissante lorsque l'opacité et la corruption sont la règle.

D'autre part, il y a de nombreux projets d'appui au secteur, y compris de la pêche artisanale (ONG, Banque mondiale, UE, etc). Jusqu'à présent, il n'y a pas beaucoup de résultats tangibles pour nos communautés. La transparence là aussi doit être améliorée, comme base de la participation des bénéficiaires de ces projets, les communautés côtières, à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de ces projets.

### 4. **L'aquaculture**

Des politiques doivent être mises en place pour développer une aquaculture à petite échelle, basée sur la culture d'espèces non carnivores (c'est-à-dire qui ne dépendent pas des stocks de poissons sauvages pour la farine de poisson), et avec l'objectif principal de renforcer la sécurité alimentaire des populations africaines.

### **3. Quelle analyse faites-vous de l'état actuel des capacités humaines et institutionnelles dans la région?**

Un gros problème est le manque de synergie entre les différentes institutions, qui souvent, font leur travail dans leur coin, répétant ce que d'autres font. Il faut une meilleure coordination entre ces institutions, ce qui devrait améliorer les capacités.

Il y a aussi parfois des problèmes dans le mandat donné aux institutions. Pour la gestion des stocks partagés, comme les sardinelles, aucune institution régionale n'a aujourd'hui de mandat pour avoir les compétences de gestion régionale de ces stocks, alors que c'est une priorité.

Il y a un manque réel de capacité au niveau de la recherche (manque de personnel, statut peu valorisé, mais aussi pas de collaboration pêcheurs/chercheurs). Une recherche participative pourrait améliorer la qualité des données et des avis scientifiques. De la même manière, une surveillance participative est à encourager, pour permettre de mieux lutter contre la pêche INN (incursion de chalutiers notamment) dans la zone côtière.

### **4. Quels sont les forces et les faiblesses, défis et opportunités (une matrice FFPM complète) pour les trois secteurs, à savoir la pêche maritime, la pêche continentale et l'aquaculture (marine et d'eau douce) dans la région?**

Nous ne pouvons répondre que pour la pêche artisanale maritime. Les forces de la pêche artisanale ouest africaine correspondent au tableau présenté par Thomson/Daniel Pauly il y a quelques années (*voir à la fin du document*).

Les faiblesses sont le manque de politiques d'appui du secteur (accès aux infrastructures et services de base, accès prioritaire et protégé aux ressources et à la zone côtière pour les activités de capture et de transformation, etc). Cela est lié à la marginalisation de ce secteur et au manque de reconnaissance de son potentiel comme moteur de développement durable. La CAOPA, qui est constituée uniquement d'organisations professionnelles de la pêche artisanale, veut donner une réponse à cet enjeu, en faisant entendre la voix des professionnels de la pêche artisanale, pour une meilleure prise en compte de la pêche artisanale au niveau des politiques de nos états.

### **5. Quelle analyse faites-vous du niveau de la coopération actuelle entre les Communautés Economiques Régionales (CER) et les Organisations Régionales des Pêches (ORP) dans la région et proposer les moyens de renforcer la coopération et la collaboration. Ceci devrait également inclure une évaluation de la collaboration régionale entre les États membres au sein de la région, et des suggestions d'un mécanisme de renforcement de la collaboration sur des aspects tels que les SCS (suivi, contrôle et surveillance), la gestion des ressources communes, etc. ?**

Voir réponse à la question 3. Une difficulté aussi, c'est que les pays membres des communautés économiques régionales ne sont toujours les mêmes que dans les organisations régionales de pêche, ce qui demande une réflexion pour bien organiser les synergies et collaboration.

Ce serait aussi important de réfléchir à partir des grands écosystèmes de l'Afrique de l'Ouest, car la gestion régionale devrait se faire à partir de ces écosystèmes.

**6. Quelles sont les principales parties prenantes, évaluer l'étendue de leur participation ou inclusivité dans le processus de gestion des pêches ?**

Les professionnels de la pêche artisanale doivent être reconnus comme interlocuteurs directs des décideurs. Des mécanismes doivent être mis en place pour qu'il y ait une réelle co-gestion, avec la participation de tous et toutes les professionnels.

La société civile est aussi un interlocuteur essentiel pour la gestion des pêches. Mais il faut toujours bien prendre en compte qu'il y a une différence entre ceux qui vivent de la pêche (les professionnels, hommes et femmes) et ceux qui n'en vivent pas (ONG, etc). A ce point de vue, il faudrait donner une attention plus grande aux consommateurs de poisson dans nos pays, car eux aussi, ont besoin du poisson pour vivre.

Les médias, comme le REJOPRAO (Réseau des Journalistes pour une Pêche responsable en Afrique de l'Ouest), ont également un rôle important à jouer pour permettre qu'il y ait un vrai débat public, avec les citoyens qui sont aussi des consommateurs de poisson, sur les choix de modèles de développement de nos pêcheries, et sur la place à donner à la pêche artisanale durable.









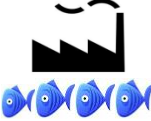









**7. Quelle évaluation ou commentaires faites-vous sur le degré d'acceptation ou de ratification et d'utilisation du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable et ses autres documents pertinents (Directives, plans d'action internationaux, etc.) dans la région ou dans le pays?**

Le niveau de mise en œuvre est faible, car ce sont des outils non contraignants et aussi, la société civile et les acteurs ne sont pas toujours assez sensibilisés sur l'importance du Code. Nous pensons qu'il y a une opportunité à saisir aujourd'hui pour l'Union africaine et les pays d'Afrique de l'Ouest avec le développement des lignes directrices internationales pour une pêche artisanale durable, car ce processus inclusif permettra de renforcer le code, tant en termes de contenu que de mise en œuvre.

**8. Quelles sont les problèmes ou questions transfrontières dans la gestion des pêches et de l'environnement dans la région?**

Beaucoup de pêcheries artisanales sont transfrontalières, et parfois, cela provoque des conflits. Des outils sont à mettre en place pour mieux gérer ces pêcheries transfrontalières et prévenir/gérer les conflits. La CAOPA propose par exemple la mise en place de commissions mixtes de professionnels artisans des pays considérés, sur l'exemple de la commission mixte des professionnels artisans de Mauritanie et du Sénégal.

Comme dit plus haut, il y a aussi la question des ressources partagées, comme les petits pélagiques, qui doivent être impérativement gérées (y compris en termes d'allocation de l'accès) au niveau régional approprié.

	Pêche Industrielle	Pêche Artisanale
<b>Nombre de pêcheurs et de travailleurs du poisson employés dans les activités liées à la pêche maritime</b>	 9 millions	 52 millions
<b>Captures marines annuelles de poissons</b>	 56 millions de tonnes	 34 millions de tonnes
<b>Pourcentage des captures marines destiné à la consommation humaine locale</b>	 56 %	 77 %
<b>Coûts d'investissement par emploi sur les navires de pêche</b>	 US\$30,000 – \$300,000	 US\$250 – \$2,500
<b>Captures marines annuelles de poissons destinées à être réduites en huiles, farines, etc.</b>	 Environ 22 millions de tonnes	 Très peu
<b>Consommation annuelle de carburant</b>	 14 – 19 millions de tonnes	 1 – 3 millions de tonnes
<b>Quantité de poissons attrapée par tonne de carburant consommée</b>	 2 – 5 tonnes	 10 – 20 tonnes
<b>Pêcheurs employés par million de dollars investis dans des navires de pêche</b>	 5 – 30	 500 – 4,000
<b>Taux de rejet</b>	 13 %	 3 %